

PROJET DE TERRITOIRE



Jeunet
Menival
Soeur Janin



2016 - 2020

Préambule



LES QUARTIERS DU 5EME ARRONDISSEMENT

La politique de la Ville dans le 5ème arrondissement

Le contrat de Ville de la Métropole de Lyon a été signé le 2 juillet 2015.

Il est complété, pour la ville de Lyon par la « convention territoriale de Lyon » approuvée par le conseil municipal le 16 novembre 2015. Cette dernière prévoit la déclinaison des différents axes de travail dans des projets de territoires propres à chaque quartier en politique de la Ville.

Le quartier de Soeur Janin est, depuis 2015, un quartier en politique de la ville (QPV), les quartiers Ménéval et Jeunet sont quant à eux classifiés en quartier de veille active (QVA). En continuité du projet de territoire élaboré en 2012 dans le cadre du Contrat Urbain de Cohé-

sion Sociale précédent, le projet de territoire est élaboré sur les trois quartiers, eu égard à leur petite taille ainsi qu'aux interactions existantes entre les acteurs locaux à l'échelle des 3 sites.

Photographie des quartiers

Les quartiers Soeur Janin, Jeunet et Ménéval sont de petits quartiers presque à l'échelle d'une résidence (Soeur Janin et Jeunet). Ils sont au coeur du 5^{ème} arrondissement, entourés d'une population plutôt aisée. De nombreux services et équipements sont en toute proximité, notamment au Point du Jour.

MENIVAL



JEUNET

Contexte et enjeux



PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE EN 2016

Une population plutôt jeune

Le quartier Soeur Janin comprend aujourd'hui 1 270 habitants. Sur Soeur Janin et Jeunet le recensement de l'INSEE en 2011 indique une forte présence de jeunes agés de 11 à 17 ans, dans les plus hauts taux de Lyon (9 % à Soeur Janin et 10 % à Jeunet). A Ménival on constate un vieillissement de la population et notamment de personnes vivant seules.

Le quartier de Soeur Janin comprend une part importante de personnes isolées, en décembre 2014, 39 % des allocataires de la CAF recevaient une allocation pour personne isolée. A Ménival une part importante d'enfants est issue d'une famille monoparentale et dans une moindre mesure à Jeunet.

Sur Soeur Janin, une problématique santé non identifiée en 2013 mais qui semble toutefois importante.

Une situation de forte précarité

Comme sur l'ensemble des quartiers en politique de la ville, les habitants des trois quartiers du 5^{ème} arrondissement connaissent une forte précarité. C'est principalement le cas de

Soeur Janin dont le revenu médian par unité de consommation est de 9 100 €, il est de 22 494 € à l'échelle du 5^{ème} arrondissement.

Selon la CPAM, en 2013, 8 % de la population de Ménival est bénéficiaire de la CMU-C et 12 % à Jeunet, c'est autour de la moyenne lyonnaise qui est de 9 %. Cependant, sur le quartier de Soeur Janin ce taux s'élève à 33 %, taux le plus haut de tous les quartiers en politique de la ville à Lyon.

Un taux de chômage dans la moyenne des quartiers en politique de la ville

La part des chômeurs parmi les actifs au sens du recensement en 2011 est de 23 % à Soeur Janin, 24 % à Jeunet et 26 % à Ménival, ces taux sont dans la moyenne des quartiers en politique de la ville de Lyon.

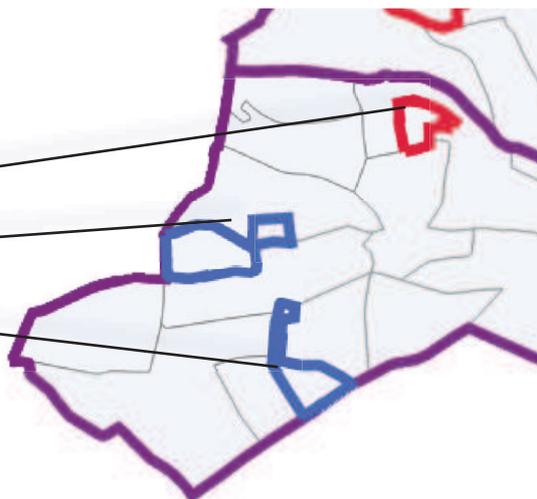
Parmi les demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi en janvier 2014, 24 % sont non qualifiés sur le quartier de Soeur Janin, 19 % à Jeunet et 16,5 % à Ménival.

L'échelle IRIS est un découpage statistique utilisé par l'INSEE pour faire des statistiques.

Soeur Janin se trouve sur l'IRIS "Champvert Mairie"

Ménival sur l'IRIS "Ménival"

Jeunet sur l'IRIS "Pierre Valdo"





LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET

En 2015 une première phase de mobilisation des habitants et acteurs locaux

Cette première phase de concertation a permis de regrouper des habitants et acteurs locaux pour déterminer des « défis » pour les trois quartiers.

- Une phase de mobilisation, réalisée par « Le Fil des idées » : plusieurs rendez-vous dont des réunions en appartement pour mobiliser des publics éloignés des instances habituelles de concertation. Ces rencontres ont notamment eu lieu en collaboration avec la Confédération Syndicale des Familles (CSF), le groupe "femmes entre L" animé par le Centre Socio-culturel du Point du Jour et le collectif Janin.
- Un WorldCafé en avril 2015
- Un atelier de dialogue en Juin 2015
- Une réunion de restitution en mairie du 5^{ème} arrondissement.

Cette première phase visant à inclure dans la convention territoriale de Lyon la parole des habitants, a notamment fait ressortir les défis à relever pour les habitants et les acteurs locaux de Soeur Janin, Jeunet et Ménival.

Début 2016, l'écriture du projet de territoire concertée avec les acteurs locaux et habitants

Le précédent projet de territoire pour les trois quartiers a été élaboré en concertation avec les différents acteurs en 2013. Il a donc été décidé de repartir de ce précédent document pour l'évaluer et l'actualiser.

La première phase de concertation avec les habitants en 2015 a montré qu'il semblait prématuré de regrouper les habitants des trois

quartiers au sein d'un seul et unique conseil citoyen. En effet, leurs préoccupations sont différentes d'un quartier à un autre et nécessitent un accompagnement plus proche et restreint. C'est ainsi que les élus du 5^{ème} arrondissement souhaitent tester la mise en place d'un conseil citoyen sur le seul quartier de Soeur Janin et si celui-ci fonctionne bien, de répéter la méthodologie sur les quartiers Jeunet et Ménival. Le projet de territoire a ainsi été partagé sur le seul territoire de Soeur Janin, auprès des acteurs et collectifs d'habitants du quartier lors d'une réunion du collectif Janin et d'une réunion publique en mairie en juin 2016.

L'accompagnement du conseil citoyen de Soeur Janin

Sur le quartier de Soeur Janin, le « collectif Janin » est animé par le Centre Socio-Culturel du Point du Jour. Il regroupe la plupart des acteurs locaux, et associations d'habitants du quartier. Le Centre Socio-culturel du Point du Jour travaille d'ores et déjà sur la question de la participation citoyenne et a formalisé sa volonté d'expérimenter l'accompagnement de la création d'un conseil citoyen sur Soeur Janin. Il entamera ainsi à partir de septembre 2016 l'accompagnement du conseil citoyen, jusqu'à fin 2017.

Les axes forts du projet de territoire

Les axes forts du projet de territoire restent les mêmes que ceux déterminés dans le précédent projet en 2013 :

- Ouvrir les quartiers sur leur environnement
- Créer des liens entre les quartiers
- Créer des dynamiques collectives locales

Sommaire

1 PRÉAMBULE

2 CONTEXTE ET ENJEUX

Portrait socio-economique du territoire en 2016

La co-construction du projet

7 PILIER 1 : CADRE DE VIE

9 Volet Gestion sociale et urbaine de proximité

Enjeu 1 : Améliorer la gestion de la propreté du quartier

Enjeu 2 : Améliorer les conditions de vie des locataires

13 PILIER 2 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

15 Volet Emploi et Insertion professionnelle

Enjeu 1 : Renforcer l'accueil de proximité et le déploiement de l'offre de service de droit commun adaptée aux besoins des quartiers

Enjeu 2 : Renforcer l'accompagnement à l'accès à l'emploi et formation des publics en difficultés d'insertion professionnelle sur le territoire

Enjeu 3 : Développer le lien entre développement économique local et habitants

21 Volet commerces

Enjeu : Maintenir et conforter une offre commerciale de proximité

23 PILIER 3 : COHÉSION SOCIALE

25 Volet Lien social

Enjeu 1 : Développer le lien social dans les quartiers

Enjeu 2 : Renforcer l'accès aux droits et lutter contre l'isolement des personnes en fragilité

29 Volet Culture

Enjeu 1 : Ouvrir les quartiers sur leur environnement grâce au levier culturel

Enjeu 2 : Favoriser le pouvoir d’agir des habitants grâce au levier culturel

33 Volet Santé

Enjeu : Réduire les inégalités sociales et territoriales dans l’accès aux soins et à la santé

35 Volet Education

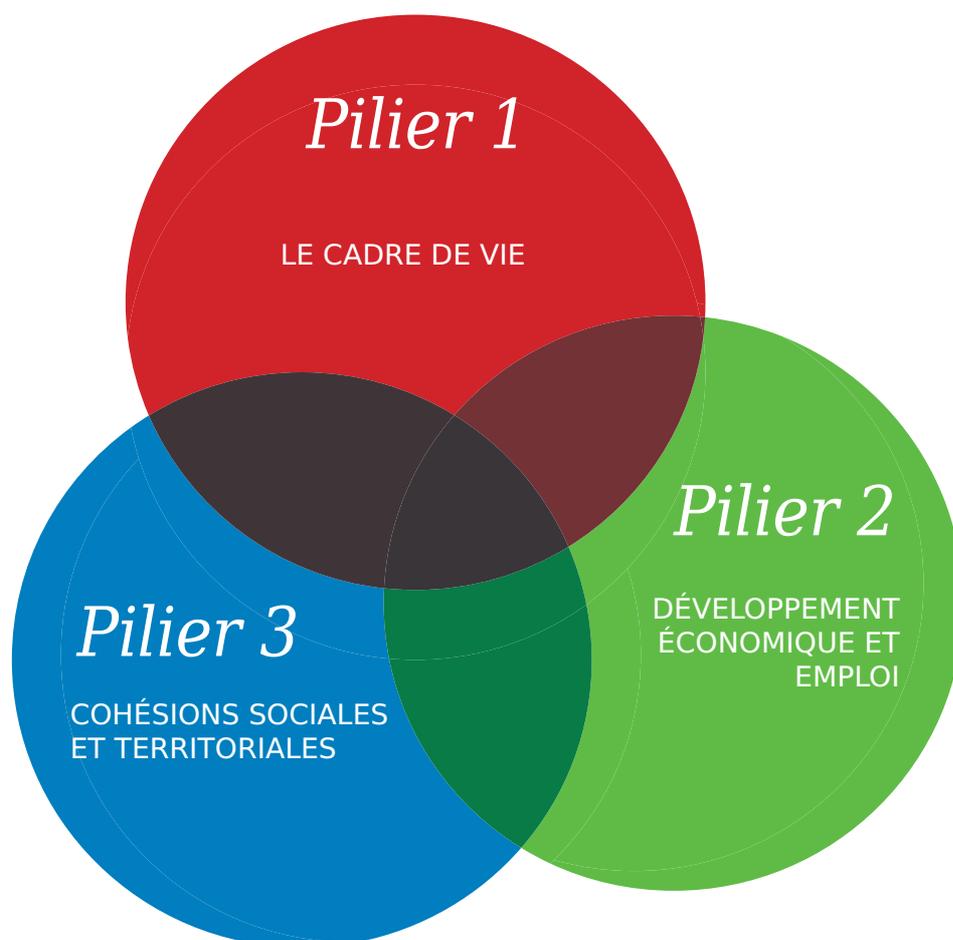
Enjeu 1 : Mobiliser les moyens de droit commun à l’échelle du 5ème arrondissement au service de la réussite éducative et du bien-être des élèves

Enjeu 2 : Décliner le projet éducatif de territoire développé à l’échelle du 5ème arrondissement sur les quartiers Sœur Janin, Jeunet et Ménival

39 Volet Sécurité et prévention de la délinquance

Enjeu 1 : Prévenir la délinquance des jeunes 11-25 ans

Enjeu 2 : Contribuer à l’amélioration de la tranquillité publique



Pilier 1

CADRE DE VIE

ENJEU 1 AMÉLIORER LA GESTION DE LA PROPRETÉ

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Les dysfonctionnements en matière de propreté sont récurrents notamment les dépôts sauvages d'encombrants et les difficultés pour la collecte des ordures ménagères du fait de stationnement anarchique.</p> <p>Janin La CSF a mis en place plusieurs actions de prévention : une enquête auprès des habitants (55 réponses) avec des idées et une demande de benne auprès de GLH. Affichage depuis 2ans de rappel à respecter les stationnements, sur les parebrise des voitures qui empêchent le passage des poubelles. Courrier à la maire pour demander un passage de la police le samedi matin.</p> <p>Jeunet Des actions de développement durable et de collecte d'encombrants impliquant les habitants et les jeunes (chantiers éducatifs) ont été menés ces dernières années</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la gestion des déchets, du tri sélectif et des encombrants. • Renforcer la sensibilisation et la responsabilisation des habitants aux enjeux de propreté et de développement durable
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<p>Janin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer de nouvelles modalités de gestion des encombrants, expérimenter le réemploi et la valorisation. de la TFPB • Elaborer une nouvelle convention GSUP 2016-2020 <p>Tous quartiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir sur les trois quartiers les dynamiques associatives et habitantes autour d'actions de développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation et communication sur le respect des espaces extérieurs donc journée verte organisée par la CSF à Janin et le "temps vert" annuel organisé par le groupe Technique de Jeunet • Poursuivre la réflexion autour de la collecte des ordures ménagères (abri-containers, vide ordure). • Maintien du dispositif d'enlèvement des encombrants, réfléchir à d'autres solutions d'enlèvement des encombrants (benne trimestrielle, recyclerie de la métropole ...) • Neutralisation du stationnement anarchique pour faciliter la collecte des ordures ménagères entre les tours 28 et 36 (Janin).

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Métropole de Lyon : DDUCV/Direction de la Propreté 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du taux de satisfaction des habitants sur la propreté du quartier (enquêtes écoute-habitants, enquêtes bailleurs, bilans d'action).
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Ville de Lyon, Direction du Développement Territorial</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etat, Direction Départementale des Territoires - Métropole de Lyon : DDUCV/Direction de la Propreté - Bailleur : Grand Lyon Habitat - groupes techniques Janin et Jeunet
PRIORITES EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS	
<p>Forts problèmes de propreté du quartier Soeur Janin, principalement le fait d'incivilités. Demande de remettre des bennes pour les encombrants Problèmes de stationnements qui gênent le ramassage des poubelles. Conteneurs mal adaptés : il est compliqué pour beaucoup de soulever le couvercle et lever les sacs en même temps.</p>	

ENJEU
2

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES LOCATAIRES

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>À Janin, l'ensemble du bâti a bénéficié d'importants travaux de réhabilitation (ravalement de façades et travaux d'étanchéité) et d'intervention de requalification des halls d'entrée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à un entretien régulier des parties communes • Favoriser l'insertion par l'activité économique • Veiller à la tranquillité
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les travaux sur les parties communes (montées d'escalier et paliers) via des chantiers jeunes ou à l'insertion par l'activité économique. • Améliorer le cadre de vie des locataires dans le cadre des programmations annuelles de GSUP et des exonérations partielles de la TFPB (Janin). • Maintien du dispositif tranquillité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des travaux dans le cadre de la programmation annuelle : rénovation des montées d'escalier et paliers, réparation des équipements vandalisés. • Mise en place de partenariat entre GLH et les AJD pour la rénovation des parties communes (montées, paliers, allées).

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Grand Lyon Habitat 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du sentiment de satisfaction des habitants quant à leur cadre de vie. • Diminution du sentiment d'insécurité (enquêtes écoute-habitants, enquêtes bailleur) • Nombre de chantiers menés et nombre de jeunes mobilisés par les bailleurs (bilans d'actions) • Diminution des dégradations (source bailleurs en construction et bilans d'action et TFPB) • Baisse des squats et des incivilités dans les halls (sources bailleurs en construction)
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Ville de Lyon, Direction du Développement Territorial</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etat, Direction Départementale des Territoires - Métropole de Lyon : DDUCV/Direction de la Propreté - Bailleur : Grand Lyon Habitat - AJD
PRIORITES EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS	
<p>Le city stade a permis de retrouver un peu de tranquillité, il est en plus utilisé par des générations différentes. Il reste cependant beaucoup de bruit qui nuit à la tranquillité publique notamment dans les halls d'immeubles ainsi que sur l'esplanade sur laquelle le bruit résonne.</p>	

Pilier 2

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

EMPLOI

ENJEU
1

RENFORCER L'ACCUEIL DE PROXIMITÉ ET LE DÉPLIEMENT D'UN DROIT COMMUN ADAPTÉE AUX BESOINS DES QUARTIERS

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Diagnostic quantitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11% des demandeurs d'emploi du 5ème résident les quartiers Ménival-Jeunet-Janin dont plus de la moitié uniquement sur le QPV Sœur Janin. - Hausse de 7,7% du nombre de demandeurs d'emploi résidant Sœur Janin soit une augmentation plus forte que l'ensemble du 5ème arrdt: 3,8%) <p>Diagnostic qualitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible mixité socio-professionnelle (en majorité catégorie ouvrière et inactifs) - Précarité économique accentuée (49% foyers dont plus de 50% des revenus sont issus des prestations sociales) - Enjeu de l'emploi-insertion en particulier pour les jeunes souligné comme une des préoccupations majeur des collectifs habitants. - Eloignement avec les lieux d'accueil des services publics de l'emploi (territoire couvert par les antennes Pôle Emploi, Mission locale de Vaise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accueil-diagnostic- orientation emploi en proximité • Communiquer autour de l'offre de service emploi (permanence, actions, évènements, recrutements...) auprès des structures socio-éducatives sur le quartier pour une meilleure mobilisation des publics prioritaires. • Renforcer l'orientation des publics en difficultés d'emploi et insertion socioprofessionnelle vers des offres de services et des accompagnements adaptés (outils de droit commun, mesures d'aides à l'emploi, offres de formation, dispositifs d'accompagnement individuel et/ou collectif PLIE, RSA, suivi Mission locale, (ré) inscription à Pôle Emploi)
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un accueil-orientation emploi mutualisé régulier et en proximité à destination des publics prioritaires, en demande d'information, orientation, accompagnement et formation • Consolider la démarche d'aller vers les publics sur les quartiers en vue d'un rattachement auprès des acteurs et dispositifs emploi insertion et d'une prise en compte des besoins diagnostiqués. • Apporter une information et une prise en charge de 1er niveau en proximité sur les questions liées à l'emploi-formation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Double action « Accueil Emploi- Aller Vers » conduite par Mirly Solidarité : un accueil quotidien relais de la MDEF pour relayer l'offre de service emploi formation et offrir un espace informatique en libre accès. • Expérimentation de l'accueil permanence emploi de proximité (3 lundi après-midi par mois) au sein de la Mairie du 5ème grâce à la mise à disposition d'un espace dédié équipé en PC et accès Internet, la collaboration de l'équipe accueil mairie pour une orientation de 1er niveau et la contribution mutualisée des partenaires emploi intervenant sur le territoire (Pôle Emploi, Mission Locale, MDEF, Mirly Solidarité) • Animation d'ateliers thématiques de préparation et d'appui à la recherche d'emploi (techniques de recherche d'emploi, rencontre métiers, utilisation de l'outil informatique...) • Organisation de temps forts « thématiques » en lien avec l'accompagnement au projet professionnel avec des intervenants socio-professionnels spécialisés : articulation vie personnelle-professionnelle, égalité femmes-hommes et mixité des métiers, logement, mobilité, culture, création d'activité, image de soi, diagnostic linguistique...)

MOIEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE DE ARTIERS

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DIRRECTE, FSE, ACSE, Ville de Lyon <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MDEF, Mission Locale, Ville de Lyon <p>Opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mairie de Lyon 5ème , MDEF-ALLIES Plie de Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et tranches d'âge de personnes reçues, dont QPV, QVA • Nombre d'entretiens-diagnostics réalisés • Nombre d'orientations <p>(bilans d'action, bilans permanences Mirly, MDEF)</p>
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>MDEF - ALLIES PLIE de Lyon</p>	<p>MDEF, Pôle Emploi, Mission Locale, Mirly Solidarité, Icare, CTP 69, AJD, Maison du Rhône, SPS 5ème-Tassin, acteurs socio-éducatifs du 5ème (Centres sociaux, MJC, CESF), Mission Insertion Culture, MDR 5ème</p>

PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS

Les services de l'emploi sont éloignés des quartiers et même du cinquième arrondissement, notamment pour les jeunes qui doivent aller à Vaise pour aller à la Mission locale.

ENJEU 2 RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT À L'ACCÈS À L'EMPLOI EN DIFFICULTÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Quantitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les demandeurs d'emploi inscrits représentent près du quart des actifs résidant Sœur Janin (24%) - Les jeunes résidant Sœur Janin représentent 10% des suivis de la Mission Locale (soit 96 jeunes) - La proportion des publics résidant le QPV intégrés dans un parcours d'accompagnement PLIE reste réduite alors que sur l'ensemble du 5ème arrdt les participants PLIE ont augmenté de 7,8% <p>Qualitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la demande d'emploi des publics prioritaires (jeunes et séniors) - Accompagnement sur les dispositifs PLIE/RSA assuré en proximité par 3 opérateurs d'insertion implantés sur le territoire. - Rattachement des demandeurs d'emploi 5ème aux services publics de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, MDEF) implantés sur le 9ème pour un suivi permanent à la recherche d'emploi dans le droit commun 	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser la collaboration entre acteurs de l'emploi insertion et structures socio-éducatives sur le quartier pour une meilleure prise en compte des besoins des publics prioritaires • Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16-25 ans des quartiers par l'accès aux dispositifs d'accompagnement renforcé et aux actions de mobilisation autour de l'emploi • Renforcer le travail autour des freins périphériques à l'emploi par la mise en œuvre d'actions existantes ou à définir • Favoriser le lien avec les informations collectives mensuelles PLIE et les réunions d'informations RSA-CL13, pour la mise en place d'accompagnement.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Déployer auprès des publics prioritaires l'accès aux accompagnements spécifiques et aux offres de services emploi proposés par les partenaires (PE, MILO, PLIE, RSA). • Consolider la démarche d'Aller Vers les publics sur les quartiers en vue d'un rattachement auprès des acteurs et dispositifs emploi insertion et d'une prise en compte des besoins diagnostiqués. • Mettre en œuvre des actions ciblées en direction des 18-25ans favorisant l'élaboration d'un projet professionnel, l'acquisition de l'autonomie et savoirs de base et l'accès à des solutions emploi formation (dispositif de rattachement, emplois avenir, contrats Starter, service civique, alternance, formation qualifiante, garantie Jeunes) • Renforcer l'employabilité et la dynamique de parcours de recherche d'emploi des publics cumulant difficultés périphériques et manque d'autonomie (jeunes sans qualifications, femmes confrontées à des freins à la reprise d'activité, personnes isolées...) • Promouvoir la montée en compétences et la qualification des publics par l'accès à la formation. • Permettre aux jeunes 18 à 22 ans de vivre une 1ère expérience professionnelle, travail sur les savoirs être... 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration opérationnelle avec les collectifs de quartiers Janin/Jeunet pour la mise en œuvre d'actions/événements emploi sur le territoire (temps Verts Jeunet, jobs été 5ème) • Mise en œuvre d'actions spécifiques en direction de publics prioritaires (femmes, jeunes, RSA/PLIE) : action « Femmes, cap vers l'emploi », projet DEFI jeunes. • Mobilisation des actions d'accompagnement renforcé, dans le cadre de convention ML/PE, du Service Entreprises mutualisé ML/MDEF et du réseau de parrainage avec les entreprises. • Intégration des jeunes du territoire au dispositif Garantie Jeunes septembre 2016 • Accompagnement individuel des jeunes 16 à 22 an par les AJD en partenariat avec la mission locale, MDEF ... et mise en place de Pro-chantiers AJD en partenariat avec GLH. • Déploiement de la médiation culturelle en faveur d'une redynamisation du parcours de recherche d'emploi.

L'EMPLOI ET FORMATION DES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DIRRECTE, FSE, ACSE, Ville de Lyon, Métropole <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MDEF, Mission Locale, Ville de Lyon, Pôle Emploi, Mirly Solidarité <p>Opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MDEF - ALLIES Plie de Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre, typologie et âge des personnes intégrées sur les actions en fonction des objectifs de montée en charge dont QPV QVA • Nombre et fréquence des ateliers, • Nombre d'actions d'animations territoriales
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Maison de l'emploi et de la Formation- ALLIES Plie de Lyon</p>	<p>Pôle Emploi, Mission Locale, Mirly Solidarité, Icare, CTP 69, AJD, Maison du Rhône, SPS 5ème-Tassin, acteurs socio-éducatifs du 5ème (Centres sociaux, MJC, CESF), Mission Insertion Culture, MDR 5ème (CL13), AJD</p>

PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS

De plus en plus de personnes adultes et en fin de carrière se retrouvent en recherche d'emploi, ne pas focaliser que sur les jeunes.

ENJEU
3

DÉVELOPPER LE LIEN ENTRE DÉVELOPPEMENT ÉCO

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Situation emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 5e accueille 8,5 % de la population active lyonnaise (données du recensement 2012), avec une représentation équivalente de la part des demandeurs d'emploi (catégorie ABC) sur le total de la demande d'emploi sur Lyon (8,1%) - le territoire a connu une des plus fortes hausses du taux de chômage des arrdts lyonnais (à fin 2015) avec +8,1% contre 4,4% sur la moyenne de Lyon sachant cependant que le nombre de DEFM reste le 4ème plus faible de Lyon. <p>Situation économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 5ème accueille 6% des entreprises implantées sur Lyon - les activités concernent à plus de 70% les secteurs des services aux entreprises et aux particuliers suivis du commerce de détail (10%) - le territoire se caractérise par la dynamique d'activités liées au tourisme : hôtellerie, restauration, musées, boutiques... 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la connaissance des secteurs d'activités implantés sur le territoire • Développer l'information autour des métiers, des formations en lien avec l'offre d'emploi sur le territoire • Renforcer la mise en relation avec les entreprises locales au travers d'actions ou évènements spécifiques (présentation métiers, recrutements, immersion, alternance...)
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les entreprises des territoires à s'impliquer pour l'emploi dans le cadre de la charte des 300 entreprises pour l'emploi • Activer la relation partenariale sur le territoire avec les associations professionnels, les enseignants et réseaux existants (associations de commerçants, clubs d'entreprises...) • Développer et coordonner le lien entre acteurs emploi en charge de l'accompagnement des publics en insertion et les entreprises engagées sur le territoire. • Accompagner l'accès à la formation qualifiante ou professionnalisante des publics sur les domaines porteurs en favorisant l'information, le montage de projet et la prescription. 	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les entreprises dans l'appui et réalisation du projet professionnel tout au long du parcours d'accompagnement : découverte des métiers, visites d'entreprises, immersion, parrainage, simulation d'entretien d'embauche, participation aux forums de recrutement, alternance.... • Remonter les besoins en recrutements des entreprises afin de créer des opportunités d'embauche pour les demandeurs d'emploi du territoire en particulier les jeunes et publics en insertion professionnelle • Appuyer l'accès à la formation professionnelle en lien avec les besoins des entreprises, par le biais de l'alternance, les compétences premières, les certifications professionnelles • Promouvoir les métiers en tension, innovants avec débouchés en termes de recrutement des publics, en particulier le secteur de l'hôtellerie-restauration présent sur le territoire • Favoriser le placement des publics du territoire sur des opportunités d'emploi/formation en lien avec la mission de liaison emploi-entreprises en déploiement.

CONOMIQUE LOCAL ET HABITANTS

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none">• MDEF- Charte des 100 pour l'emploi• Métropole - Opération les 1000 pour l'insertion et Mission CLEE• Pôle Emploi - Dispositifs de formation	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'entreprises engagées et impact sur les trois quartiers• Nombre de mise en relation des publics, dont QPV, QVA• Nombre de solutions « emploi-formation » initiées pour les publics en QPV QVA
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon	<ul style="list-style-type: none">- Pôle Emploi- Mission Locale- Opérateurs d'insertion (associations, SIAE)- Réseaux d'entreprises

ENJEU MAINTENIR ET CONFORTER UNE OFFRE COMMERCIALE

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Sœur Janin : pas de commerces en rez-de-chaussée mais un centre commercial à proximité comprenant une grande surface ainsi que d'autres services de proximité (boulangerie, coiffeur, banque, immobilier, bar, assurance, pharmacie ...). Présence aussi d'un hypermarché Leclerc en proximité</p> <p>Ménival : une 20aine d'activités de proximité en rez-de-chaussée sur le quartier (alimentaire, services commerciaux, café, une banque, tabac ...)</p> <p>Un marché alimentaire à Ménival le dimanche (produits manufacturés) et le vendredi et dimanche (alimentaire), un petit marché alimentaire le mercredi (place César Geoffray) et au point du Jour le mardi et vendredi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter une offre de proximité accessible aux habitants des trois quartiers • Sœur Janin : Imaginer des formes de commerces innovantes, adaptées aux besoins des habitants pour répondre aux problématiques d'isolement
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une offre commerciale de proximité • Accompagner les commerces existants dans leur fonctionnement et leur développement • Conforter la présence et la qualité du commerce non sédentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du fonctionnement des marchés et des commerces de proximité • Expérimentation de l'épicerie mobile à Sœur Janin

CIALE DE PROXIMITÉ

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement des commerçants par la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat de la Ville de Lyon• Actions du collectif Janin (épicerie mobile)	<ul style="list-style-type: none">• Niveau de satisfaction des habitants (source Enquête Ecoute Habitants)
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat de la Ville de Lyon	

PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS

A Soeur Janin il y a des commerces plutôt proches, mais cela reste difficile pour certaines personnes de se déplacer.

Pilier 3

COHESION SOCIALE

ENJEU
1

DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL DANS LES QUARTIERS

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Atouts : Existence sur les trois quartiers de dynamiques partenariales chargées de l'animation de la vie sociale locale : collectif Janin, collectif Jeunet, démarches de mobilisation d'habitants par la MJC Ménival autour de projets collectifs. Intérêt particulier porté par les acteurs de droit commun à intervenir sur les quartiers prioritaires (bibliothèque, Théâtre, écoles...) Présence d'associations d'habitants dynamiques sur Janin (CSF, Entraide).</p> <p>Fragilités : Janin : enjeu de renouvellement des bénévoles des associations d'habitants. Ménival : manque de coordination globale des acteurs intervenant sur le quartier. Jeunet : pas d'association locale ni de point d'ancrage pour des activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et dynamiser la vie associative locale sur les territoires • Développer la participation des habitants à la vie du quartier • Favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<p>Tous quartiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des actions visant à ouvrir les quartiers sur la vie de l'arrondissement • Renforcer la dynamique de travail en réseau des acteurs associatifs et habitants de chaque territoire • Renforcer la fonction ressource pour les associations partenaires, sur les territoires • Favoriser la participation des habitants aux événements et projets sur et hors quartiers et leur implication depuis l'élaboration jusqu'à la mise en œuvre • Favoriser la prise en compte des avis et besoins des habitants dans les réflexions stratégiques des quartiers • Soutenir l'expression des locataires • Mettre en œuvre des actions favorisant la diversité et le renouvellement des habitants porteurs d'initiatives • Mettre en œuvre des actions favorisant la convivialité et la mixité des publics (culturelle, intergénérationnelle et sociale), <p>Janin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'organisation d'événements permettant la rencontre et les échanges entre les familles. <p>Jeunet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des associations et des habitants un lieu de rencontre et d'animations collectives 	<ul style="list-style-type: none"> • Animation du Collectif Janin et du Groupe technique Jeunet. • Animation des collectifs d'habitants accompagnés par la MJC Ménival. • Accompagnement des habitants dans leurs initiatives via notamment le montage de projets FIL <p>Portage par le CS Point du Jour d'un poste d'adulte-relais ancré prioritairement sur Janin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un Conseil citoyen à Janin . • Projet « sorties culturelles » à Janin. • Organisation de temps forts ouverts aux habitants des différents quartiers : Fête des lumières, Eclat de cirque, Quartiers en fête... • Animation du Jardin à Jeunet • Développement d'animations autour du passage de l'épicerie mobile sur le quartier de Janin.

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon, chargé de mission développement social local • Centre socio-culturel du Point du Jour, Centre Social Champvert et MJC Ménival 	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre d'habitants impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets et évènements sur les trois quartiers. • Nb de bénéficiaires des actions (bilans) • Maintien du niveau de coordination sur les quartiers de Jeunet et Janin et de la diversité des acteurs impliqués. • Maintien du nombre de bénévoles et de leur implication dans les projets associatifs et la prise de décision, dans les associations des territoires. • Nb de FIL par an sur les trois quartiers
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Centre socioculturel du Point du Jour Centre social Champvert MJC ménival Groupe techniques locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres des groupes techniques locaux et autres acteurs impliqués localement • Ville de Lyon • Conseil citoyen
PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS	
<p>Développer le lien entre les jeunes et les moins jeunes pour éviter les affrontements et résoudre les problèmes liés à la tranquillité (Soeur Janin) Créer des évènements pour que les habitants se rencontrent sur le quartier et se parlent. Actions de la CSF et des centres sociaux connus et reconnus par les habitants</p>	

ENJEU 2 RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LUTTER CONTRE LES PERSONNES EN FRAGILITÉ

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Atouts Coordination des acteurs du 5ème arr. pour intervenir auprès des publics fragiles sur les trois quartiers. Intérêt particulier porté par les acteurs de droit commun à intervenir sur les quartiers prioritaires (bibliothèque, Théâtre, écoles...)</p> <p>Fragilités Enclavement des trois quartiers Indicateurs sociaux présentant un nombre important de situations de précarité, une part importante de seniors, de jeunes et de familles monoparentales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un accompagnement et une attention particulière des acteurs locaux sur les publics en fragilité • Favoriser le développement des solidarités entre habitants
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<p>Tous quartiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener des actions pour rompre l'isolement et la solitude des seniors et des familles monoparentales en situation précaire. • Accompagner les parents dans leur fonction parentale, en particulier les parents d'adolescents. • Expérimenter des projets permettant de valoriser les solidarités entre habitants. • Approfondir le diagnostic sur les publics isolés du quartier afin d'adapter et coordonner les réponses à apporter • Mobiliser les jeunes sur des initiatives et valoriser leurs compétences et leur capacité de faire. <p>Janin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des services de proximité innovants, notamment à destination des publics seniors <p>Jeunet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des habitants un lieu de permanences sociales et d'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> • Animation du groupe technique Jeunet • Actions solidaires de l'Association Entraide (Janin) • Actions du groupe « les aînés » (Ménival) • Actions du groupe Femmes Entre L (Janin) • Animation du Jardin (Jeunet) • Expérimentation de permanences d'accueil à destination de parents d'adolescents. • Expérimentation de projets portés par des jeunes • Mise en œuvre d'un diagnostic approfondi des problématiques d'isolement, liée au vieillissement, à la monoparentalité et à la précarité économique.

CONTRE L'ISOLEMENT DES

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none">• Actions des Centre sociaux et MJC	<ul style="list-style-type: none">• Nb, type et âge des bénéficiaires des actions (bilan d'action)• Nb et fréquence des permanences sociales menées sur le quartier et ou à destination des publics du quartier (Mirly, MDR, bilans d'action)• Nb de parents ayant sollicité la permanence parentalité• Nb de séniors accompagnés / impliqués sur des actions collectives• Nb d'initiatives portées par des jeunes
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none">• Centre socioculturel du Point du Jour• Centre social Champvert• MJC Ménival• Groupes techniques locaux	<ul style="list-style-type: none">• Les membres des groupes techniques locaux et autres acteurs impliqués localement• Ville de Lyon• Conseil citoyen
PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS	
<p>Solidarité entre habitants (portage de courses...) Développer une aide à la parentalité</p>	

ENJEU
1

OUVRIR LES QUARTIERS SUR LEUR ENVIRONNEMENT CULTUREL

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Cf. bilan du Projet Culturel de Territoire Ménival-Janin-Jeunet (réalisé en commission culture en juillet 2014)</p> <p>2 à 3 commissions culture partenariales par an</p> <p>Une "couleur" déterminée par quartier :</p> <p>Cirque - Eclats de cirque : a favorisé le rayonnement et l'ouverture du quartier, la mobilité des publics à l'échelle du 5e, irrigué les autres quartiers, les établissements scolaires.</p> <p>Végétal - Aboutissement du parcours arboré (dont une inscription dans les Journées Européennes du Patrimoine par ex.) ; « Temps Vert à Jeunet »</p> <p>Participation citoyenne - Vers un projet culturel choisi (collectif Janin) : diagnostic des envies des habitants (Qimel), sculpture (Loren, La Coulore), sorties culturelles.</p> <p>Autres liens entre quartiers du 5e : Soupe du 5e, Carnaval, Fête des Lumières, Arch&Show. Partenariat et mutualisation forts entre les 3 quartiers ;</p> <p>Autres liens avec le reste de la ville : Défilé de la Biennale de la Danse ; échanges de groupes habitants culture MJC Duchère / MJC Ménival ; Mirly Solidarité axe culture / insertion ;</p> <p>Autre événements en plein air : Tout l'monde dehors, Fête des Lumières,...</p> <p>Selon les partenaires, un accompagnement physique des publics reste souvent nécessaire à la mobilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enclencher une dynamique d'ouverture des quartiers à partir de leur identification par une couleur, susceptible de donner à chacun une place spécifique à l'échelle de l'arrondissement ; • Poursuivre les liens avec l'ensemble du 5e arrondissement, le bas 9e et l'ensemble de la ville ; • Favoriser la rencontre grâce aux actions et événements culturels.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Réinterroger les identifications des quartiers par les couleurs. • Favoriser la mobilité des publics à l'échelle du 5e grâce à la transversalité et aux partenariats sur les événements • Favoriser la mobilité par des passerelles avec les structures culturelles ; • Favoriser la rencontre grâce aux événements en plein air. 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps vert à Jeunet • Eclats de cirque • Actions dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle (ex. Arch&show, Théâtre du Point du Jour tournée hors les murs Sophocle) • Autre événements festifs type « Tout l'monde dehors ! ».

ENT GRÂCE AU LEVIER

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon • Engagement des institutions culturelles suivantes à Ménival-Janin-Jeunet dans le cadre de la Charte 3 de Coopération Culturelle 2012-2015 (réécriture en cours pour 2016-2020) : Bibliothèque Municipale / Pôle mobile, Service Archéologique, Théâtre du Point du Jour, Musée des Beaux-Arts, Musée des Tissus, Fête des Lumières/Tout l'monde dehors ; • Direction des Événements. • Entre 2010 et 2014, les crédits de droit commun ont représenté 25% des financements du volet culture de la politique de la ville sur le quartier. Ils provenaient à 100% de la Ville de Lyon. • Financements hors volet culture de la politique de la ville : DRAC, Région Auvergne-Rhône-Alpes 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilans annuels Charte de Coopération Culturelle ; • Bilans quantitatif et qualitatif des actions structurantes.
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Mission de Coopération Culturelle en lien avec la Mission Développement Social Local • Commissions culture • Collectif Janin, Groupe Technique Jeunet (Centre Socioculturel du Point du Jour) • Comité de pilotage partenarial Eclats de Cirque (MJC Ménival, collectifs habitants) 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs socioculturels du quartier (MJC Ménival, Centre socioculturel du Point du Jour, Centre Social Champvert), Partenaires du Groupe technique Jeunet et du collectif Janin (Mirly Solidarité, le Valdocco,...) ; - Institutions culturelles signataires de la Charte de Coopération Culturelle ; - Artistes, compagnies.
PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS	
<p>Idées issues de la concertation de 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mobilité entre les quartiers ; • Avoir des identités Point du Jour, Janin, Jeunet, Ménival ; • Dynamiser la vie de quartier, Mieux vivre ensemble, se connaître entre habitants (favoriser, faciliter la rencontre) ; • Développer l'événementiel par ex. des séances de cinéma en plein air. 	

ENJEU
2

FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS C
CULTUREL

ELÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Cf. bilan du Projet Culturel de Territoire Ménival-Janin-Jeunet (réalisé en commission culture en juillet 2014)</p> <p>2 à 3 commissions culture partenariales par an</p> <p>Diagnostic sur les envies culturelles des habitants (Collectif Janin/Qimel), bilans des actions avec des habitants (Temps Vert, Eclats de cirque)</p> <p>Implication d'habitants dans la gouvernance : Sorties culturelles (Centres sociaux) ; Collectif Fête ton quartier ; Accompagnement de FIL (MJC Ménival)</p> <p>Echange de savoirs : Soupe du 5e, Boîtes d'échange entre voisins ;</p> <p>Sculpture participative, Grande Lessive, Partage de recettes / Salade de fruits (Temps Vert) ;</p> <p>L'axe jeunes/culture n'a pas réellement été développé à ce jour. Des questionnements autour de la sculpture.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la participation des habitants à la vie culturelle du quartier ; • Favoriser l'expression culturelle au sens large des habitants dans une perspective de rencontre ; • Porter une attention particulière sur l'accompagnement et la valorisation des pratiques culturelles des jeunes.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer progressivement les habitants dans la gouvernance des actions ; • Favoriser les actions permettant l'expression culturelle des habitants, notamment dans une démarche interculturelle et de rencontre ; • Etablir un diagnostic et définir une stratégie pour accompagner et valoriser les pratiques culturelles des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectif Janin : Sorties culturelles, Liens avec le futur Conseil Citoyen (budget participatif culture ?) ; • MJC Ménival, Collectif Fête ton quartier, Groupe habitants « Et si on sortait », FIL « A la découverte d'un festival » ; • Développement d'actions culturelles spécifiques pour la jeunesse.

GRÂCE AU LEVIER

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none">• Ville de Lyon• Engagement des institutions culturelles suivantes à Ménival-Janin-Jeunet dans le cadre de la Charte 3 de Coopération Culturelle 2012-2015 (réécriture en cours pour 2016-2020) : Bibliothèque Municipale / Pôle mobile, Service Archéologique, Théâtre du Point du Jour, Musée des Beaux-Arts, Musée des Tissus, Fête des Lumières/Tout l'monde dehors ;• Direction des Evénements.• Entre 2010 et 2014, les crédits de droit commun ont représenté 25% des financements du volet culture de la politique de la ville sur le quartier. Ils provenaient à 100% de la Ville de Lyon.• Financements hors volet culture de la politique de la ville : DRAC, Région Auvergne-Rhône-Alpes	<ul style="list-style-type: none">• Bilans annuels Charte de Coopération Culturelle ;• Bilans quantitatif et qualitatif des actions structurantes.
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Mission de Coopération Culturelle en lien avec la Mission Développement Social Local Commissions culture</p> <p>Collectif Janin, Groupe Technique Jeunet (Centre Socioculturel du Point du Jour)</p> <p>Comité de pilotage partenarial Eclats de Cirque (MJC Ménival, collectifs habitants)</p>	<ul style="list-style-type: none">- Acteurs socioculturels du quartier (MJC Ménival, Centre socioculturel du Point du Jour, Centre Social Champvert), Partenaires du Groupe technique Jeunet et du collectif Janin (Mirly Solidarité, le Valdocco,...) ;- Institutions culturelles signataires de la Charte de Coopération Culturelle ;- Artistes, compagnies.
PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS	
<ul style="list-style-type: none">• Développer la participation des habitants à la vie du quartier ; Favoriser les initiatives des habitants autour de manifestations collectives ; Renforcer le pouvoir d'agir des habitants ;• Porter une réelle attention aux jeunes• Dynamiser la vie de quartier, Mieux vivre ensemble, se connaître entre habitants (favoriser, faciliter la rencontre)	

ENJEU

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DES SOINS ET À LA SANTÉ

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Bilan : démarrage de l'action en 2016</p> <p>Diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3,5 fois plus de bénéficiaires de la CMUC/ Couverture Maladie Universelle Complémentaire : 32,7% à Sœur Janin / 9.3 %sur Lyon - Une consommation de médicaments contre le diabète chez les femmes 2 fois plus importante : 3,91 % / 2% à Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à la prévention, aux dépistages aux droits et aux soins par des actions de médiation
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des actions de médiation pour rapprocher les offres de droit commun des publics éloignés 	<ul style="list-style-type: none"> • Médiation santé (ALS) : permanences individuelles sans rendez-vous, actions collectives de promotion de la santé et accompagnements physiques

IALES DANS L'ACCÈS AUX

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes • Ville de Lyon <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lyon : Mission santé, Mission Développement Social, Mairie de Lyon 5ème 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de permanences de médiation • Nombre d'actions collectives mises en place • Nombre de personnes touchées/permanences • Nombre de personnes touchées/actions collectives
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Coordinatrice santé de la Ville de Lyon (Mission santé / Mission Lyon La Duchère)</p>	<p>Préfecture, Direction Départementale de la Cohésion sociale, Maison du Rhône, Prévention spécialisée, CCAS Lyon 5ème, GLH , Association de Lutte contre le Sida Centre social point du jour, collectif Janin, Confédération Syndicale des familles, Mirly Solidarité, Lieu d'Accueil Enfants Parents Ecole Truffaut, le Val de co, Entraide</p>

ENJEU
1

MOBILISER LES MOYENS DE DROIT COMMUN À L'ÉCOLE
AU SERVICE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DU BIEN-ÊTRE

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Une mise en réseau des équipements et professionnels de l'arrondissement qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une « base de loisirs » où chaque besoin et demande d'utilisateurs et habitants trouve une réponse • le partage des enjeux communs et traduction opérationnelle de mise au travail • de faire évoluer le partenariat – renforcement du partenariat Education Nationale, Ville et éducation populaire avec la Réforme des Rythmes scolaires <p>Une dynamique collective à renforcer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès aux ressources éducatives promouvant la mixité sociale, culturelle et de genre • Favoriser le parcours de l'enfant et de l'adolescent par la complémentarité de l'offre éducative • Mobiliser les ressources du territoire autour de la réussite éducative des enfants • Inscrire les écoles dans leur environnement par une organisation coordonnée des professionnels et complémentarité des dispositifs • Organiser la mise en réseau au travers des groupes ressources (place des parents, loisirs...)
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'accessibilité aux ressources éducatives de l'arrondissement • Mettre en réseau les professionnels par entrée thématique, d'âge ou de projet • Accompagner la mise en place des aides facultatives et la prise en charge individuelle (PRE) • Mettre en œuvre le projet de réussite éducative autour de l'école Truffaut • Maintenir des projets des écoles cohérents avec leur environnement et en lien avec le reste de l'arrondissement • Travailler sur l'attractivité des écoles Truffaut – Diderot et Gémeaux pour favoriser la mixité sociale dans les écoles • Mettre en œuvre des expérimentations – moteur de la dynamique entre professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des acteurs qui portent l'offre de loisir pour une meilleure cohérence des différentes propositions et l'offre d'accompagnement à la scolarité • Mise au travail collective de thématiques – les loisirs et le public maternelle, la place des parents, les droits de l'Enfant, le développement durable • Mise en place de groupes ressources thématiques ou territorial (exemple : équipe PRE Janin en lien avec le Groupe Janin) en lien avec les moyens déjà mobilisés • Exemples de projets en lien avec leur environnement – démarche de recherche d'articulation des projets des écoles, des accueils de loisirs et du projet de territoire porté par un partenaire identifié par quartier, passerelles imaginées entre l'école et loisirs le mercredi, projets préados irriguant l'environnement scolaire et le loisir etc. • Expérimentations par les projets « temps calme en maternelle », Laïcité et faits religieux

ÉCHELLE DU 5ÈME ARRONDISSEMENT

BENÊTRE DES ÉLÈVES

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Education Nationale • Ville de Lyon, Projet Educatif de Territoire (PEDT) • Métropole de Lyon, Direction de l'Education 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des associations et établissements scolaires aux projets et dynamique d'arrondissement • Nombre d'enfants de chaque quartier participant aux projets et initiatives d'arrondissement • Nombre d'enfants bénéficiant des aides facultatives municipales • Un projet par école formalisé prenant en compte l'environnement, la continuité éducative entre la maternelle, l'élémentaire et le secondaire, ses ressources éducatives et besoins. <p>voir le référentiel d'évaluation du Volet Education</p>
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Ville de Lyon, Direction de l'Education, Coordonnatrice PEDT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Lyon, Direction des Sports, Direction des Affaires Culturelles - Métropole de Lyon, Direction de l'Education - Education Nationale (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale - DASEN, Inspecteur de l'Education Nationale, Directeur et équipe enseignante du Groupe scolaire - Associations (Centres Sociaux, MJC, Valdocco ...)

ENJEU
2

DÉCLINER LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE D
5ÈME ARRONDISSEMENT SUR LES QUARTIERS SŒUR JANIN, JEUNET ET MÉNIVAL

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Une dynamique d'arrondissement au service des besoins spécifiques des 3 quartiers.</p> <p>Des expérimentations spécifiques sur les 3 quartiers au service du développement de l'arrondissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décliner le PEDT aux besoins spécifiques des trois quartiers • Prendre en compte les besoins spécifiques, capitaliser les actions structurantes pour un partage entre les 3 quartiers et l'arrondissement • Conforter l'attractivité des écoles
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<p>Sœur Janin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'offre socioéducative et de loisirs Alsh spécifique pour les 6-16 ans • Articuler le projet d'école avec le projet périscolaire • Rendre accessible l'offre de loisirs alsh hors quartier • Développer des passerelles d'accueil de loisir 3 à 6 ans le mercredi et les vacances scolaires • Développer l'axe parentalité en lien avec l'école Joliot Curie et Truffaut • Mettre en œuvre la démarche de réussite éducative à l'école Truffaut <p>Jeunet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre accessible l'offre de loisirs alsh hors quartier • Développer des actions partenariales jeunesse avec le collège Charcot • Articuler le projet d'école avec le projet périscolaire (Valdo) • Développer l'axe parentalité en lien avec l'école des Gémeaux (maternelle et élémentaire) • Ouvrir l'utilisation de l'équipement du Valdo au-delà des mercredis et vacances scolaires. <p>Ménival :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'offre socioéducative et de loisirs pour les 3-16 ans • Développer les passerelles alsh entre les équipements : articulation entre les 3-9 ans et les 9-12 ans • Renforcer la notion de parcours éducatif 	<p>Soeur Janin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la « base de loisirs » de l'arrondissement • Mises au travail collectif autour de thématiques • Mise en place de la démarche PRE/Truffaut à travers l'équipe de réussite éducative. • Actions collectives des accueils de loisirs péri scolaires municipal et associatifs : rencontres inter écoles et structures associatives autour du sport, de pratiques culturelles, "aller-vers" <p>Jeunet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la « base de loisirs » de l'arrondissement • Actions « passerelle » écoles Gémeaux et quartier via des ateliers enfants et parents proposés par le CSC Point du Jour • projet laïcité et vivre ensemble à l'école des Gémeaux • ALSH ados du CSC du Point du Jour <p>Ménival</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la « base de loisirs » de l'arrondissement • Prise en charge des exclus temporaires du collège des Batières • projet culturel « cirque » favorisant le parcours culturel des enfants

DÉVELOPPÉ À L'ÉCHELLE DU SŒUR JANIN, JEUNET ET MÉNIVAL

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Education Nationale • Ville de Lyon, Projet Educatif de Territoire (PEDT) • Métropole de Lyon, Direction de l'Éducation 	<p>Sœur Janin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants inscrits dans un parcours de réussite éducative • Offre ALSH maintenue 6/10, 11/13 et 14/17 ans • Articulation entre les 2 centres sociaux par une complémentarité des âges et moments d'intervention <p>Jeunet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins deux actions partenariales entre les écoles et les structures socio-éducatives • Au moins une action mise en place en partenariat avec le collège Charcot <p>Ménival :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien du nombre d'enfants et de jeunes fréquentant un ALSH ou participant à des projets extra ou périscolaires par rapport à l'année N-1 • Maintien du nombre d'actions menées en partenariat entre les écoles, collège, structures socio-éducatives et les travailleurs sociaux par rapport à l'année N-1
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Ville de Lyon, Direction de l'Éducation, Coordonnatrice PEDT</p> <p>Centre social Champvert</p> <p>Centre socioculturel du Point du Jour MJC Ménival</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Lyon, Direction des Sports, Direction des Affaires Culturelles - Métropole de Lyon, Direction de l'Éducation - Education Nationale (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale - DASEN, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Directeur et équipe enseignante du Groupe scolaire - Associations (Centres Sociaux, MJC, Valdo ...) - Collectifs Janin et Jeunet

ENJEU

1

PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE DES JEUNES 11-25 ANS

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Malgré la présence de plusieurs structures socio-éducatives et de 2 éducateurs de prévention spécialisée des AJD sur les secteurs sensibles de l'arrondissement, de nombreux jeunes sont susceptibles d'être exposés à la délinquance : décrochage scolaire, désœuvrement, difficultés d'insertion socioprofessionnelle sont autant de facteurs concourant à la commission d'un premier acte délinquant chez les jeunes âgés de 11 à 25 ans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la prise en charge socio-éducative des jeunes 11-25 ans afin de prévenir le désœuvrement notamment pendant les vacances scolaires, • Coordonner les différents acteurs intervenant sur le champ de la jeunesse et de la prévention afin de proposer des actions ciblées en faveur des 11-25 ans, • Identifier et favoriser le suivi éducatif, social et l'insertion des jeunes repérés par les professionnels, afin de prévenir des comportements délinquants ou récidivistes.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la prise en charge des jeunes par les acteurs de proximité à travers des projets et actions ciblées bénéficiant de subventions spécifiques (VVV, FIPD...), • Renforcer l'accompagnement des jeunes présentant des comportements délinquants, repérés par les professionnels, • Favoriser l'implication des parents dans la prise en charge des jeunes les plus exposés à la délinquance, • Organiser des temps d'échanges inter-partenariaux pour identifier les principales problématiques rencontrées par les acteurs de terrain et proposer des réponses adaptées en matière de prévention de la délinquance 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du dispositif Ville Vie Vacances (+ chantiers jeunes), principalement sur le quartier Janin • Renforcement du travail partenarial entre les différents partenaires socio-éducatifs afin d'identifier les jeunes ayant besoin d'un accompagnement renforcé • Réflexion autour de la mise en place d'une instance prévention jeunesse ?

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Equipements de proximité : structures socio-éducatives, Mission Locale, • AJD - prévention spécialisée • Education Nationale : Collège / lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes du secteur fréquentant les structures socio-éducatives • Nombre de projets VVV (dont chantiers) pilotés par les structures + nombre de jeunes concernés
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Direction Sécurité Prévention Ville de Lyon, Structures socio-éducatives : CS Point du Jour, CS Champvert, MJC Ménival AJD - service de Prévention spécialisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Locale - Education nationale - PJJ - SPIP - GLH
PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS	
<p>Un sentiment d'insécurité, notamment lié a quelques squats en pieds d'immeubles et tard dans la nuit</p>	

ENJEU
2

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA TRANQUILLITÉ

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
<p>Outre les nuisances liées à la vie nocturne dans le Vieux Lyon, le 5ème arrondissement n'est pas confronté à de grosses problématiques liées à la délinquance.</p> <p>Quelques difficultés persistent néanmoins sur le plateau (sur les secteurs Janin, Ménival et Jeunet) sur le patrimoine des bailleurs, particulièrement concerné par des occupations abusives de parties communes, des dégradations matérielles et des nuisances sonores qui peuvent entretenir le sentiment d'insécurité des habitants.</p> <p>Le bon partenariat mis en place entre les structures de proximité, les bailleurs et les forces de l'ordre permet d'améliorer la tranquillité publique sur l'arrondissement et d'impliquer les jeunes dans différents dispositifs d'insertion, participant au vivre-ensemble</p>	<p>- Lutter contre les occupations abusives des espaces publics et privés</p> <p>- Réduire le sentiment d'insécurité dans les secteurs les plus exposés à la délinquance en multipliant les actions de proximité des bailleurs, de la Police et des structures de proximité</p>
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS STRUCTURANTES 2016-2018
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les structures de proximité à faire remonter les problématiques rencontrées sur le terrain à la Direction Sécurité et Prévention, • Prévenir les comportements délinquants en adaptant l'offre socio-éducative pour les jeunes (Cf Fiche-Action 2), • Développer les rappels au bail et les rappels à l'ordre auprès des perturbateurs identifiés, • Mobiliser la prévention situationnelle sur les problématiques d'insécurité identifiées sur le secteur, • Faciliter la remontée et l'échange d'informations nominatives entre les différents partenaires : Polices Nationale et Municipale, Direction sécurité et Prévention et Bailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des visites de parties communes par la Police Nationale et la Police Municipale, en partenariat avec les bailleurs, au sein des allées problématiques, • Poursuite des réunions mensuelles Police Nationale, Police Municipale, Mairie d'arrondissement et Direction Sécurité Prévention • Renforcement des opérations conjointes Police Nationale / Police Municipale sur les secteurs les plus exposés • Intensifier les procédures de rappels à l'ordre en mairie d'arrondissement (protocole signé entre la Ville et le Parquet)

MOYENS DE DROIT COMMUN	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<ul style="list-style-type: none"> • Police Nationale, • Police Municipale • Dispositif tranquillité bailleurs, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'interpellations et d'arrestations sur le secteur • Nombre de rappels au bail (données bailleurs) • Nombre de rappels à l'ordre • Nombre de réunions publiques traitant des questions de prévention / sécurité • Nombre de doléances habitants traitant de problématiques de tranquillité • Nombre d'appels à la Police <p><i>indicateurs en construction (OLS/Bailleurs)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution du sentiment d'insécurité et de la perception globale du quartier par les habitants : Enquête Ecoute Habitants, enquête climat urbain • Evolution des dégradations et conflits d'usages
MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE	PARTENAIRES IMPLIQUÉS
<p>Direction Sécurité et Prévention Police Nationale Police Municipale Bailleurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention spécialisée (AJD) - Associations d'habitants - Commerçants

PRIORITÉS EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS

Le city stade a permis de retrouver un peu de tranquillité, il est en plus utilisé par des générations différentes. Il reste cependant beaucoup de bruit qui nuit à la tranquillité publique notamment dans les halls d'immeubles ainsi que sur l'esplanade sur laquelle le bruit résonne.